



et des Associations Rurales, Viticoles, Maraichères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE paraissant le Samedi - Tirage 15.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h. Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE LOUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95 Chèques Postaux Nantes 6.015



A NOS ADHERENTS

Les Bureaux du Syndicat, pendant la période d'été, c'est-à-dire du 1^{er} mai au 1^{er} novembre, seront fermés LE LUNDI MATIN.

FETE NATIONALE DU BLE : On sait qu'un Concours National a été institué cette année par le Ministre de l'Agriculture, en vue d'intensifier la production du blé. Les récompenses obtenues par les lauréats seront distribuées à l'Élysée, à Paris, au commencement d'octobre, sous la présidence de M. Gaston Doumergue, au cours d'une brillante cérémonie... Tous ceux qui ont été à la peine seront-ils à l'honneur ? Il est permis d'en douter.

NOTRE BALANCE COMMERCIALE, au cours du premier semestre 1929, accuse un déficit de près de 6 milliards par rapport au premier semestre 1928. Nos importations ont dépassé nos exportations de 9.302.974 tonnes.

HORTICULTURE : Une exposition internationale aura lieu à Courtrai (Belgique), du 14 au 16 septembre, sous les auspices de la Société Royale d'Horticulture de Vereingde Hoveniers.

ENGRAIS AZOTES : M. Tranchand, député de la Vienne, vient de déposer une proposition demandant à la Chambre de repousser toute idée de taxation douanière sur les engrais azotés, à commencer par le nitrate de soude, et à maintenir l'admission en franchise de ces produits indispensables à l'agriculture. Cette proposition a déjà recueilli 342 signatures de députés de toutes nuances. C'est aussi le vœu exprimé par les Syndicats, les Chambres d'Agriculture et les Offices agricoles régionaux.

BETTERAVES A SUCRE : En Pologne, la superficie des plantations s'est accrue de 57.391 hectares, par rapport à celle d'avant-guerre. La production sucrière a augmenté de plus de 100.000 tonnes. Il en est de même en Allemagne et en Angleterre, c'est pourquoi nos betteraviers demandent à être protégés par des droits suffisants. N'oublions pas que cette culture conditionne les rendements en blé et en viande de nos meilleures régions.

LA FIEVRE APHTEUSE continue à sévir dans certaines régions, notamment dans la partie montagneuse du Jura, dans la Somme et le Puy-de-Dôme.

AU MAROC, les Associations agricoles entreprennent la construction de grands silos coopératifs dans les pentes productrices. Les colons pourront y emmagasiner leurs récoltes, opérer le triage, nettoyage et classer leurs blés en lots de qualité homogène. Les producteurs français voient dans cette organisation une garantie importante pour eux.

ENCORE LES DETTES.



— Vous m'expliquerez la suite de nos accords avec l'Amérique demain soir. La marée monte ; nous risquons de rester sous l'eau jusqu'à demain matin !

Les Assurances Sociales et l'Agriculture CONTINUONS NOS EFFORTS

Depuis notre précédent article, paru ici le 6 Juillet, où nous concluions aux agriculteurs du département, de s'unir plus étroitement que jamais, en vue du succès final, nous avons enregistré un fait nouveau : LE VOTE DU SENAT, dans sa séance du 18 Juillet, en matière d'Assurances Sociales, qui a entraîné celui de la Chambre des députés et dont voici le texte :

ARTICLE PREMIER. — Au paragraphe 2 de l'art. 26 de la loi du 5 Avril 1928, les mots « six mois » sont remplacés par « un mois ».

ARTICLE DEUX. — Au paragraphe 3 de l'art. 26 de la loi du 5 Avril 1928, les mots « six mois » sont remplacés par « trois mois » et les mots « ...sauf désignation contraire de sa part, dans un délai de deux mois... » par « ...sauf désignation contraire de sa part, dans un délai de deux mois, à compter de la mise en vigueur de la présente loi... »

On se rappelle que l'article 26 exigeait deux conditions, pour que les Caisses Primaires soient habilitées à la gestion des risques vieillesse et invalidité : Elles devaient être constituées six mois avant l'entrée en vigueur de la loi et compter un minimum de 100.000 adhérents.

L'article 1^{er}, ci-dessus, nous dit qu'il suffira que les Caisses existent un mois avant l'application de la loi (5 Janvier 1930) pour jouir de l'autorisation légale.

Le paragraphe 3 de cet article 26, d'autre part, s'exprimait ainsi :

« L'assuré qui, six mois avant la mise en application de la loi, appartient en qualité soit de membre, soit de participant, soit de membre honoraire à une société de secours mutuels, fonctionnant dans les conditions de la loi du 1^{er} Avril 1898, est présumé, sauf désignation contraire de sa part, dans un délai de deux mois, faire choix de la caisse primaire, à laquelle cette société, ou l'Union dont elle fait partie, se rattache par un lien effectif. »

Cette « présomption d'affiliation » donna lieu à de nombreuses discussions. Certains essayèrent même de presser les futurs assujettis, pour qu'ils donnent leur adhésion à des caisses libres.

Aujourd'hui, la date limite de présomption est reportée au 5 Novembre 1929 ; la loi va être profondément modifiée, surtout en ce qui concerne les caisses de l'Etat.

Un autre fait, non moins important que ce vote de la Haute Assemblée, est LE DEPOT D'UN PROJET DE LOI par M. Jean Hennessy, ministre de l'Agriculture, qui tient à donner la plus large satisfaction possible, aux réclamations du monde agricole... ce qui est compréhensible puisqu'il occupe ce poste pour représenter nos intérêts et nous défendre.

Nous reviendrons sur ce projet rectificatif, qui n'est pas encore paré, mais qui nous propose une meilleure organisation et une indépendance plus grande.

Voilà les résultats, on peut le proclamer bien haut, de l'union et de la volonté unanime de tous les agriculteurs de France, petits et grands, de toutes les Associations agricoles et Chambres d'Agriculture. Persévérons dans l'effort et dans l'union, pour obtenir gain de cause, pour pouvoir travailler en paix, convenablement et honorablement !

Notre Pétition

Né perdons pas de vue que le grand débat définitif sur les Assurances Sociales, aura probablement lieu à la rentrée du Parlement ; qu'il faut que nous puissions faire entendre notre voix, conjointement à celle de

toutes les grandes Associations agricoles de France. D'où nécessité de poursuivre incessamment notre enquête, de FAIRE CIRCULER NOS PETITIONS dans les plus petites communes rurales de la Loire-Inférieure, car elles iront montrer aux Parlementaires, lors de la discussion définitive, notre ferme volonté d'aboutir à une solution équitable.

Le mot d'ordre doit être : **SIGNEZ ET FAITES SIGNER** tous ceux qui, autour de vous, ne l'ont pas encore fait. Demandez-nous des feuilles à remplir. Il n'y a aucun motif de refus à faire valoir ! aucune hésitation ! Chacun doit comprendre son devoir : il y va de notre salut à tous, et ils sont légion — commençons à s'inquiéter et entreprenons campagne contre toute modification.

Nous avons laissé nos deux premières listes, avec un total de 7.510 signatures. Revenant de voyage, nous avons eu le plaisir de trouver sur notre bureau, un nouvel amoncellement de pétitions, que nous transcrivons ci-dessous, comme elles nous tombent sous la main. Regrettons l'oubli d'un certain nombre, qui ont omis d'inscrire le nom de leur commune ; rappelons aussi que beaucoup de communes, ci-dessous, ont déjà transmis d'autres listes, portant bon nombre de signatures.

- TROISIEME LISTE. — Saint-Géréon, 22 ; Gorges, 134 ; Saint-Aubin-des-Châteaux, 53 ; Châteaubriant, 75 ; Rougé, 10 ; Chauvé, 53 ; Saint-Sulpice-des-Landes, 47 ; Le Bignon, 40 ; Sucé, 37 ; Saint-Viaud, 4 ; Vallet, 33 ; La Remaudière, 101 ; Saint-Nazaire, 26 ; Saint-Père-en-Retz, 46 ; Chéméré, 14 ; Issé, 123 ; Casson, 14 ; Le Loroux-Bottereau, 42 ; St-Vincent-des-Landes, 66 ; Fay-de-Bretagne, 2 ; Abbaretz, 30 ; Remouillé, 17 ; Saint-Christophe-la-Couperie, 31 ; Mautausson, 21 ; Le Clion, 2 ; Saint-Mars-du-Désert, 145 ; Ste-Marie-sur-Mer, 21 ; Pamecéc, 18 ; Couffé, 27 ; Cordemais, 3 ; Boussay, 14 ; Guéméné-Penfao, 25 ; Malville, 1 ; La Bernerie, 30 ; Le Pellerin, 33 ; La Boissière-du-Doré, 10 ; Orvault, 43 ; Mésanger, 82 ; Le Pallet, 4 ; Saint-Lumine-de-Clisson, 71 ; Port-Saint-Père, 2 ; Saint-Julien-de-Concelles, 175 ; St-Aignan de Grand-Lieu, 83 ; La Lizonnière, 20 ; Escoublac, 7 ; Prinquiau, 54 ; Derval, 47 ; Sainte-Pazanne, 24 ; Rezé, 45 ; Pont-Saint-Martin, 14 ; Legé, 43 ; Moisdon-la-Rivière, 28 ; Saint-Mars-la-Jaille, 24 ; Bonnoeuve, 43 ; Saint-Gildas-des-Bois, 55 ; Bouaye, 19 ; Cordemais, 119. Pétitions sans désignation de commune, 176.

Total de la 3^e liste : 2.624 signatures. Total général : 7.510 + 2.624 = 10.134.

Merci à tous et que chacun nous aide pour en obtenir d'autres !

(A suivre).

Notre Société Mutuelle

Plusieurs cultivateurs nous ont demandé s'ils pouvaient se faire inscrire dès à présent à notre Société Mutuelle Agricole, destinée à assurer aux agriculteurs de la Loire-Inférieure, tous les avantages de la loi... dans la mesure où celle-ci sera appliquée à l'Agriculture. Notre réponse est simple : Rien ne presse d'ici le 5 Novembre, mais puisque notre société Mutuelle Agricole existe, nous acceptons naturellement les adhésions de tous ceux qui désirent y entrer. Aucune cotisation n'est exigible pour l'instant. Nous avons déjà constitué des Sections communales et régionales, de cette Société Mutuelle et ne pouvons qu'encourager tous ceux qui désirent se grouper — particulièrement les futurs assujettis obligatoires — à adhérer à notre Société. Nous réclamer des Bulletins d'adhésion.

E. FAIVRE.

Un Brin de Causette...



Enfin j'ai eu tout d'un coup de nouvelles de ce vieux « pote » Eugène ! Il me parle de choses de famille, qui ne vous intéressent point (ce sont des secrets diplomatiques) ; mais il me raconte itou, une conversation qu'il vient d'avoir avec le père Zéphirin. Je veux vous tenir au courant. Laissons la plume à Mait' Eugène :

« — Allons Zéphirin ! l'en y'a per soixant' dus ans su'l dos mon gars ! — Souixant' dus ans ! de qua ? — Ah ! mon pau' Zéphirin, o s' voét qu' l'es pu à la page ! T'lis daa pu ies gazettes ? — Si v's aviez père Eugène, com' ma, rentré ine cinquantaine d'charrettes de foin, piqué quarante dus mille choux, sans compter les tours de sulfate rapport au mildiou, i sais pas si v's auriez l' temps de v's amuser à totes tics bêtises. — J' t' fais mes compliments, Zéphirin ! T'as le tempérament piau de confiance, mais n'empêche que pendant que t' remplis avec courage ton d'v' de paisan, les pouliciciens s' foutant de ta et pis d'entre nous, faut v'œr. Eh ben oué, père Zéphirin, ta, pi ma, et pis tertos, i avons qué chose com' t' dit souixant' doze milliards de pièces de vingt sous à payer à l'Amérique ! Te t' rappelle bé totes tics marchandises qui l'aviaient emmagasinés dans côté de Saint-Nazaire : dans boîtes, dans croquetons, dans chimises, dans imperméables, jusqu'à dans autos... »

« — Ben oué ! Le gouvernement o z'avait-il pouet acheté ? — Le gouvernement à l'heure qu' l'est, o l'est tot, pis l'est rin. Tos tics stocks s'avant parti en fumée com' ré cigarettées. Les Américains nous réclamaient de l'argent à c'heure per tic et pis per les manitions qu'ils nous avons fourni pendant la guerre. — O l'est malheureux, pendant qu'i nous faisians tuer et qu'i les attendions ? — Malheureux ou pas malheureux, o s'est pas trouvé un ministre per faire le calcul de ce qu'i nous devians. Faudra casquer ! I avait-i pouet raison de dire que les pouliciciens s'foutant d' nous. »

« — V's en faites pas, père Eugène. Les Américains i ne les tenant pouet encore tic cent soixant' doze milliards ! — Per copie conforme ; Mait' Eugène. »

Eh ! ben, mon vieil Eugène, puisque vous amenez la question sur le tapis, j' crois que votre père Zéphirin n'a pas tort, mais que vous aussi, vous avez raison. On nous a bourré le crâne avec toutes ces dettes à l'Amérique ; avec des tours de passe-passe, on nous a ligotté ben gentiment : c'est nous la masse des Français qui serons les dindons pendant soixante-deux ans ! Nous avons eu le tort d'être enyahis, de nous défendre pour le droit et la Liberté ! On n'a point voulu que les Boches payent tout ce qu'ils avaient démolli dans not' pays, mais on nous réclame toutes les avances faites en godillos, en literie et en vieilles marmites ! On n'a point voulu pendre le Kaiser, mais on passe une corde autour de notre cou. Pauvres Français ! pauvres paisans ! faudra casquer ; faudra se saigner une fois de plus, pour le bon plaisir de ces rati-fricoteurs, à la grande rigolade des Américains !

Pas étonnant qu'après, Mait' Eugène, avec notre galette, ils encouragent leurs producteurs, qu'ils nous envoient des bateaux de blé et de frigo. Quelle belle prime à l'exportation ! Mais quelle collection d'andouilles nous faisions !!!

MAITRE JEANNOT.

PLUS NOUS SERONS NOMBREUX ET UNIS, MIEUX NOUS POURRONS DEFENDRE NOS INTERETS !

Il faut que le Prix du Blé français remonte

Depuis un mois, la situation du marché mondial, après être restée extrêmement déprimée toute cette campagne, a subi un revirement complet : Sur tous les grands marchés étrangers, les prix se sont relevés de 28 fr. (Argentine) à 47 fr. (Canada). Les blés exotiques qui à la fin de juin revenaient dans nos ports à 106/107 fr. (Argentine) et 117/118 fr. (Manitobas 4) valent actuellement 135/136 fr. (Argentine) et 164/165 fr. (Manitobas 4) soit : 190 fr. environ rendus au moulin pour les blés d'Argentine et 220 fr. environ pour les Manitobas.

Malgré cette très sensible hausse mondiale, notre marché français, à peu près stationnaire, n'a enregistré qu'une reprise insignifiante de 3 à 5 fr. ; à tel point qu'il existe aujourd'hui un décalage de 30 à 35 fr. entre nos meilleurs blés indigènes et les blés étrangers les moins chers et que le droit de douane de 50 fr. ne joue plus à peine que pour 20 fr.

Il y a là une situation absurde, illogique, dangereuse ; elle doit cesser.

Il faut que le prix du blé français remonte pour se mettre à la parité du blé étranger, pour que le producteur ne vende plus à perte, comme il l'a fait toute cette campagne.

Les producteurs ne doivent pas se laisser effrayer par une propagande abominable qui, depuis des semaines, annonce l'effondrement des cours à la moisson. Cet effondrement ne doit pas et ne peut pas se produire.

Il ne le doit pas parce que les prix actuels sont déjà très insuffisants pour couvrir les frais de la production.

Il ne le peut pas parce que le marché mondial a regagné 40 points et que notre marché doit le suivre.

Que les producteurs ne s'impressionnent donc pas : « Pas de ventes massives à la moisson, résistance contre les manœuvres bassières ; volonté de ne pas vendre à perte et de faire jouer la protection douanière indispensable en remontant les prix insuffisants. »

Tel est le mot d'ordre que l'Association des Producteurs de blé et toutes les associations agricoles ont le droit et le devoir de lancer pour redonner confiance aux producteurs découragés.

Le Président de l'Association générale des Producteurs de Blé, Georges REMOND.

LE TRÉFLE INCARNAT

Tous les agriculteurs savent que la culture du trèfle a exercé une grande influence sur l'amélioration du bétail.

Le trèfle fournit en effet un fourrage abondant et riche qui permet l'accroissement du cheptel de chaque exploitation.

Le trèfle incarnat présente l'avantage sur tous les autres trèfles (blanc, hybride, commun) de pouvoir se cultiver sous des climats chauds ; alors que ces autres trèfles ne peuvent prospérer que sous des climats humides et tempérés, le trèfle incarnat se développe de façon parfaite sous tous les climats de France.

Ce trèfle ne souffre que de l'humidité stagnante en hiver et des gelées tardives au printemps.

Le trèfle incarnat, très répandu dans le Sud-Ouest de la France, est une légumineuse annuelle servant à la formation des prairies artificielles ; elle entre très souvent en assolement avec le blé et le maïs.

C'est une plante herbacée à racine pivotante, à tige érigée et ramifiée, à feuilles trifoliolées ; les fleurs sont des capitules oblongs, ovoïdes, donnant des fruits en gousses.

Le trèfle incarnat (Trifolium incarnatum) est connu sous des noms différents suivant les régions où il se cultive ; ainsi, dans le sud-ouest, on l'appelle jarouch ; ailleurs : jarant, jarouet, trèfle anglais, trèfle du Roussillon.

Il se distingue du trèfle commun en ce que ses tiges sont velues ; elles peuvent atteindre de 0 m. 50 à 0 m. 60 de hauteur ; les fleurs sont disposées en épis oblongs, dont la couleur va du rose pâle au rose vif, suivant les variétés.

Le fruit est une gousse monosperme, ne renfermant qu'une seule graine, d'un jaune doré. On compte cinq variétés :

- 1^o Le trèfle incarnat hâtif : semé en août, il mûrit à la mi-mai ;
- 2^o Le trèfle incarnat ordinaire : il donne son fourrage à la fin mai ;
- 3^o Le trèfle incarnat tardif ou trèfle de la Saint-Jean : sa maturité est en retard de dix jours sur celle du précédent ;
- 4^o Le trèfle incarnat blanc tardif : à fleurs blanches ; donne son fourrage encore dix jours plus tard ;
- 5^o Le trèfle incarnat extra-tardif : à fleurs rouges ; il mûrit au début de juillet. On voit donc qu'avec des semis de variétés différentes on peut affourager le bétail pendant près de deux mois : de la mi-mai au début de juillet.

Ce trèfle est une excellente plante fourragère qui présente de nombreux avantages ; il est très productif et hâtif, il mûrit en effet trois semaines avant le trèfle violet, poussant très vite et garnissant bien le sol, il étouffe les mauvaises herbes ; après sa récolte, on peut planter des choux ou des rutabags ; on peut encore semer du maïs, du sarrasin, du lin, du chanvre et même des betteraves fourragères.

Cette plante prospère dans tous les terrains frais et sains, à sous-sol perméable, dans les terres profondes et granitiques. Les terres argileuses amendées, argilo-calcaires, argilo-siliceuses, limoneuses et celles où la consistance moyenne lui conviendrait encore parfaitement.

Le trèfle redoute l'humidité et les sols compacts ou acides ; du fait de son faible développement radicalaire, il exige un sol relativement riche en éléments utiles.

En sol maigre, siliceux, sans calcaire, le trèfle incarnat ne donne pas de résultats.

Il périlite aussi en sol trop sec ; et, bien qu'il soit avide de calcaire, il périlite également dans les sols trop calcaires, où le soifoin se plaît bien ; il s'y déchausse en effet très facilement.

Dans les régions septentrionales, on le sème souvent au printemps ; mais, en général, il est semé en août, après un déchaumage de seigle, de blé, d'avoine ou d'orge.

Le trèfle incarnat aime un sol riche en matières organiques. Il vient bien lorsque la céréale précédente suit une culture sarclée ; le sol ameubli, qui a subi en effet de nombreux binages, assure d'excellentes conditions pour son premier développement.

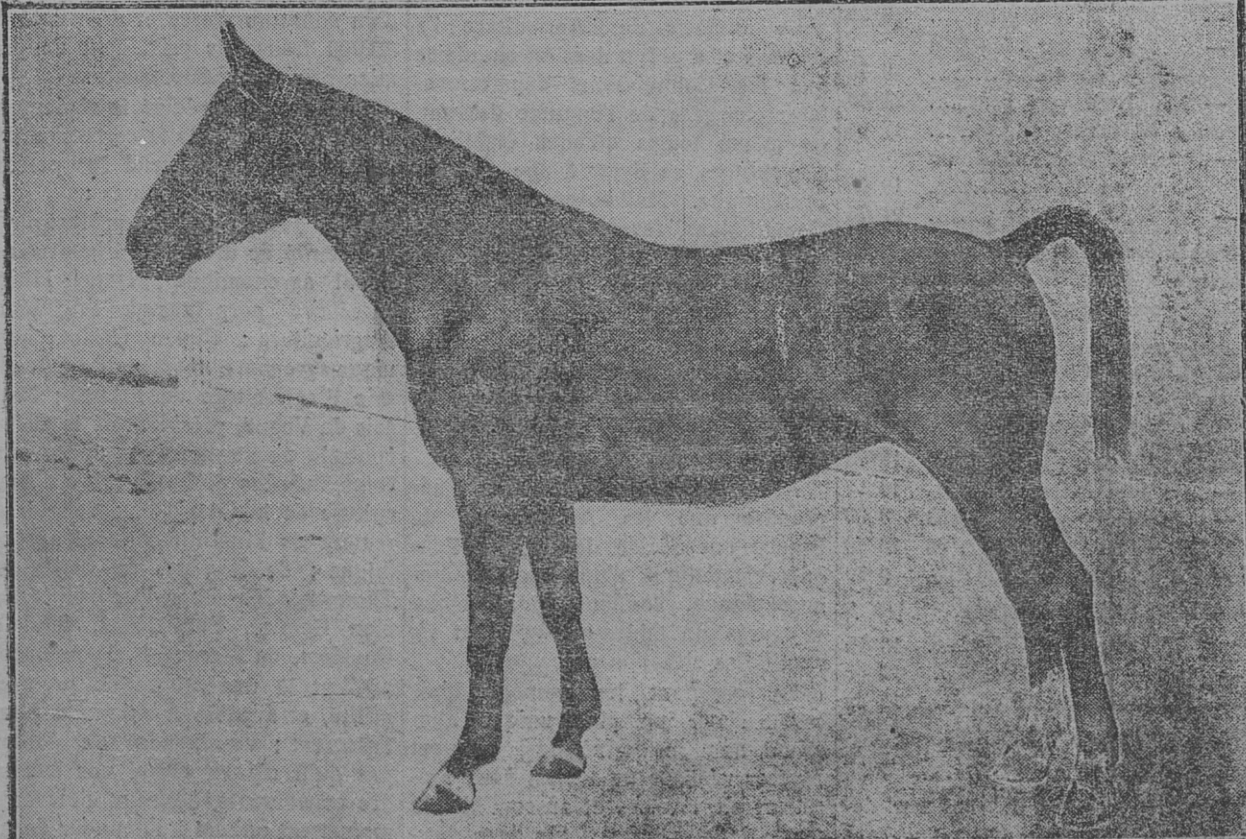
La céréale enlevée, on prépare le sol par un labour sommaire ; un simple déchaumage ou un labour superficiel est suffisant ; on peut encore se contenter d'un léger scarifiage, puis d'un hersage avant le semis.

Une fois le semis opéré, on passe la herse, puis on termine par un roulage ; les opérations culturales sont donc très réduites et rapides.

On sème à l'hectare 25 kilos de graines mondées ou 50 kilos de graines en bourre.

Une bonne semence doit être grasse, bien nourrie, luisante, d'une jolie couleur jaune d'or ; elle doit être exempte de graines de cuscute et d'autres impuretés nuisibles ; il faut rejeter les graines brunes ou ternes.

AU CONCOURS CENTRAL DE PARIS



EBENE, pouliche de 3 ans, à M. A. Bernard, maire de Saint-Urbain (Vendée). 1^{er} Prix à Paris 1928. (Cliché Smaïne.)

La semence doit offrir une pureté de 96 à 98 % et une faculté germinative de 90 %.

Au cours de la période végétative, il n'y a pour ainsi dire pas de soins à donner; le seul travail important sera de rouler au printemps, si la prairie se trouve déchaussée.

D'après Garola, une récolte de 20.000 kilos de fourrage vert à l'hectare, exporte :

91 kilos d'azote, 30 kilos d'acide phosphorique ;
90 kilos de potasse, 90 kilos de chaux.

Si le sol est assez riche de vieille fumure, l'apport d'azote ne devra pas retenir outre mesure l'attention de l'agriculteur; au contraire, en effet, que les légumineuses portent sur leurs racines des nodosités ayant la faculté d'utiliser l'azote libre.

Mais cela ne veut pas dire qu'on puisse se dispenser complètement de ce genre de fumure; bien au contraire: au printemps, du sulfate d'ammoniaque ou de la cyanamide ou du nitrate de chaux, employés de bonne heure, assureront une excellente nourriture azotée qui aura un effet très sensible sur le départ de la végétation.

La quantité de chaux exportée nous montre qu'on ne doit pas semer le trèfle incarnant dans un sol sans calcaire.

L'agriculteur devra donc se préoccuper d'apporter à sa future prairie de l'acide phosphorique et de la potasse; il appliquera alors de 400 à 600 kilos de superphosphate de chaux et de 150 à 200 kilos de chlorure de potassium.

Le trèfle incarnant est consommé vert ou sec. Un hectare peut donner jusqu'à 300 quintaux de fourrage vert; celui-ci présente le grand avantage de ne pas être météorisé pour les animaux; de plus, il est très nourrissant. Il faut le faucher jeune, lorsque les capitules sont en pleine floraison, les fleurs commencent à s'épanouir, il y a un grand intérêt à ne pas faucher tard, la digestibilité du fourrage diminue en effet au fur et à mesure qu'il vieillit.

Le trèfle incarnant se consomme presque toujours vert; il se fane très difficilement, car les feuilles tombent; par contre, en ensilage, il est de conservation parfaite.

Si l'on veut obtenir la graine, on fauche lorsque les capitules sont bruns; on dispose alors le trèfle en moquettes, et lorsqu'il est sec, on le bat au fléau ou à la machine à battre, puis on crible. Un hectare donne de 300 à 500 kilos de graines mondées.

Au cours de la végétation, le trèfle peut être attaqué par l'orobanche et la cuscute; dans ce cas, il est nécessaire de faucher hâtivement et d'enfourer immédiatement le fourrage.

Quelques maladies dues à des champignons peuvent aussi se manifester: le blanc du trèfle, la rouille et le mildiou du trèfle qui attaquent les feuilles; comme précédemment, le moyen d'y remédier est le même; on doit faucher rapidement la prairie atteinte.

Il y a encore une maladie très redoutable: la sclérose du trèfle ou maladie des sclérotés qui envahit le cœur de la plante et la fait pourrir; dans un pâturage, cette maladie gagne en rond, de proche en proche; il n'y a qu'un seul remède: c'est de défricher immédiatement.



Le Cresson de Fontaine

C'est une petite plante de la famille des crucifères (à pétales de la fleur en croix), vivace aquatique ou amphibie, à qualités reconnues condimentaires alimentaires, et à vertus dit-on dépuratives. La meilleure façon de le manger est sans contredit avec du bon pain et du bon beurre et sel. En plus du type sauvage on a créé le cresson de fontaine à larges feuilles, très prisé sur le marché parisien, à feuilles amples d'un beau vert, à pétales gros tendres. Le cresson de fontaine poussé en eau vive, est bien meilleur que celui qui croît en eaux stagnantes et prend un goût de vase. Une bonne eau potable courante est l'idéal pour l'établissement d'une cressonnière, une bonne « fosse » à cresson, aura le fond plat et profond de 0,50 au plus. Sa longueur sera variable suivant les établissements, mais de 60 m. au maximum, même en culture commerciale. La largeur, calculée sur le débit du courant, ne devra pas excéder 2 m. à 2 m. 50, car trop large, il serait difficile de récolter de façon pratique. Les praticiens calculent que pour une fosse de 1 m. de large, il faut un débit d'eau de 20-25 litres par minute pour obtenir un courant d'eau suffisant. On peut avec ceci calculer pour les autres fosses. Dans les terrains compacts on n'a pas à craindre de perte d'eau par infiltration. Dans les sols légers il faut enduire le fond d'une couche de glaise, on peut en établir plusieurs parallèlement, mais en laissant une berge de 1 m. entre-elles. Sur les terrains en pente on les établit en paliers, ou escaliers avec des dalles qui retiennent les terres, et maintiennent à ces petites terrasses, l'horizontalité nécessaire pour que l'eau ne les ravine pas. On mettra alors dans ces fosses de 18-20 cm., de bonne terre que l'on déposera et égalisera sur le fond de celles-ci. Puis on étalera par-dessus une couche de 4-5 cm. de terreau. On y effectuera dessus, le semis ou la plantation du cresson. Chaque fosse sera munie de deux vannes, une d'amont et une d'aval, qui régulent la mise et la retenue de l'eau. On sème le cresson, ou on le bouture de tiges pour le propager.

Pour le semis, on met d'abord les fosses en eau, pendant quelques jours, pour les tenir fraîches et saturer le sol, puis on vide en ouvrant la vanne d'aval et en fermant celle d'amont. On sème clair à la volée sur ce sol mouillé. La levée est rapide, dès que le cresson pousse, on laisse rentrer graduellement l'eau, mais veiller à ne pas trop submerger les plantes surtout dans les débuts. On ne laissera pas d'abord couvrir, car cela pourrait arracher les frêles plantules, mais on la renouvellera par périodes, en vidant d'abord, puis en remplissant ensuite au niveau désiré. Quand le cresson aura 8 à 10 cm. de haut, on pourra rétablir le courant.

Le bouturage. — Dans ce cas, on plante des sommets de branches de cresson, et c'est un moyen très pratique de le propager. On plante les boutures de 10 à 15 cm. en tous sens en inclinant le sommet feuillu vers le sens d'où vient le courant. On les pique au doigt, plutôt que de les poser sur le sol, car alors elles sont plus solides, et ne se rotent pas entraînés par l'eau. La mise en eau sera là aussi progressive. Les fumiers d'étables donnent de bonnes fumures. On fume le sol des fosses 8 jours après le bouturage, lorsque la bouture est reprise et attachée au sol, on vide alors les fosses et on plaque le fumier déposé et « évallé » (alias : égalisé), avec une planchette à manche ou batte. On remet en eau graduellement.

La première récolte a lieu en général trois semaines après. On ne fume les semis que lorsque les plants sont assez forts pour supporter ce traitement sans que les plants en souffrent.

Récolte. — Pour récolter il faut placer en travers des fosses une planche épaisse supportant le cueilleur ou la cueilleuse, qui travaillent à genoux pour couper le cresson avec une bonne lame tranchante. On lie les bottes à l'osier. On rejette la botte faite dans l'eau, à l'ombre. Le soir ou les relève toutes pour la mise en panier pour le marché. Le lendemain on tasse tous les pieds coupés au fond de la fosse avec une batte à manche, ce qui leur fait reprendre une nouvelle vigueur en les chausant, et les faisant reprendre racine.

En culture commerciale, après la troisième ou quatrième cueillette, on refait généralement la cressonnière en en renouvelant la terre et le terreau. Le bon moment pour créer des cressonnières est : soit fin février et début de mars ; soit juin, soit octobre. Plus le cresson pousse à l'ombre, moins il est dur et amer. Dans ce cas, on a intérêt à border ses carrés de cressonnières de plantations de hauts peupliers qui donnent l'ombre désirée susceptible d'améliorer la qualité commerciale du produit. Le lecteur pourra donc, avec un peu d'attention, s'il a le bonheur de posséder sur ses terres un filet d'eau courante, établir sans difficulté une excellente cressonnière.

G. DURIVAU, Ingénieur horticulteur, Directeur du Jardin des Plantes.

L'Enquête agricole de 1930 - Un Concours de Monographies

Les pouvoirs publics entreprennent pour 1930, conformément à la loi du 27 décembre 1927, et à la circulaire du 22 août 1928, une enquête statistique agricole.

Celle-ci est devenue indispensable et tout le monde a applaudi à la décision du gouvernement, mais les statistiques sont impuissantes à donner, seules, une idée exacte des conditions où se poursuit l'évolution économique et sociale de l'agriculture.

Le Ministre de l'Agriculture l'a compris et a prévu dans sa circulaire que les Commissions départementales chargées de l'enquête devront, en même temps qu'elles établiront des chiffres, se livrer à une enquête économique. Malheureusement, ces Commissions, formées de personnes qui se connaissent à peine, se réunissent rarement; le paysan, méfiant par nature, hésitera à leur donner des renseignements exacts et complets sur son exploitation. Les directeurs de Services agricoles, absorbés par des besognes administratives, ne peuvent être partout à la fois.

Aussi sommes-nous heureux d'apprendre que les Agriculteurs de France ont décidé de doubler l'enquête statistique d'une enquête monographique, donnant pour chaque « pays » un tableau complet et vivant de sa situation présente.

En groupant les monographies, conçues sur un plan unique d'un grand nombre de régions, on peut espérer réaliser un travail sans précédent en France, et susceptible de servir de base à une foule de recherches nécessaires; leur rédaction permettra de vérifier le bien-fondé des chiffres fournis par la statistique, et de les mieux comprendre.

Grâce à l'autorité dont jouit la So-

ciété des Agriculteurs de France dans les milieux ruraux, et par l'intermédiaire des Associations régionales affiliées à l'Union Centrale des Syndicats, qui susciteront localement les bonnes volontés, cette entreprise est assurée, souhaitons-le, d'un plein succès.

Pour stimuler l'ardeur de ceux qui voudront bien prendre part à cet important travail, les « Agriculteurs de France » ont organisé sous la forme d'un concours d'ores et déjà doté de 30.000 francs de prix, dont un premier prix de 10.000 francs.

Le jury qui a rédigé le règlement, et qui est chargé de la correction des monographies comprend les personnalités les plus éminentes : MM. Joseph Hiter, professeur à la Faculté de droit et à l'Institut national agronomique; Henri Hiter, secrétaire perpétuel de l'Académie d'agriculture; Pierre Caziot, ingénieur-agronome, membre de l'Académie d'agriculture de France; François de Vogüé, président de la Caisse centrale d'assurances mutuelles agricoles, membre de la Chambre d'Agriculture de la Côte-d'Or; Rabaté, directeur de l'Institut national agronomique; de Nicolay, de Guébriant, Thomassin, Cuvillier, Dechambre, Lucien Romier, Paul Roux, Paul de Rousiers, de Moncault, Demangeon.

C'est là une œuvre de première utilité, et appelée à un grand retentissement; aussi, nous ne doutons pas qu'il n'y ait parmi nos lecteurs des concurrents, désireux d'élever ce monument unique à l'honneur de nos populations agricoles et de constituer une documentation inépuisable en même temps qu'un tableau exact de l'état de notre principale industrie nationale.

Comment voulez-vous qu'un animal dans ces conditions puisse rapporter quelque chose ?

C'est là la cause la plus grande des insuccès joints au désintéressement complet de sa nourriture.

Il faut donner à ces petits animaux des soins réguliers et des cages propres, nettoyées régulièrement au moins une fois par mois. La nourriture doit être saine, à heures fixes et dans des proportions bien ordonnées, non pas un jour affamé et le lendemain gavé.

Avec ces quelques principes élémentaires appliqués strictement, le lapin rapporte et paye bien le travail qu'il oblige à fournir.

Mais quelle race doit-on faire ? Vers quel animal se destiner plus particulièrement ?

Trois lapins se présentent à première vue. L'angora, le chinchilla et le castorrex.

L'angora ? Oui, si on a le temps d'épiler ces lapins.

Si on a le temps de nettoyer très fréquemment les cages et avoir des clapiers absolument immaculés.

C'est, à mon avis, un lapin qui ne convient pas à la ferme. Il conviendrait plutôt à un amateur ou à une industrie.

Il faut plutôt rechercher le lapin dit à fourrure et, entre tous les lapins à fourrure se place en premier rang le chinchilla.

C'est, en effet, un des rares lapins dont la peau s'emploie chez les fourreurs à l'état naturel.

Le prix moyen de cette année a été en pelletterie de 20 fr. Certaines belles peaux sont même montées jusqu'à 40 fr.

Machines Agricoles



Moulins à Pommes

Moulins ordinaires, montés sur conduit avec ou sans ressorts.

Longueur des noix	Volants de 1 ^{er} sans ressort	Prix avec ressort
0 ^m 13	1	480 fr.
0 ^m 13	1	550
0 ^m 17	1	580
0 ^m 17	2	650
0 ^m 21	2	700
0 ^m 25	2	790

Le conduit peut être remplacé par une caisse fixe, ou une caisse mobile, moyennant une plus-value de 20 fr. Moulins livrés sans pieds, réduction de 30 fr. Pour volants de 1 m. 20 au lieu de 1 m., majoration de 30 fr. par volant.

Ces prix s'entendent départ usine. Remise à nos adhérents.

Moulins à pommes à carrée fonte, montés sur caisse mobile, avec ou sans ressorts et Moulins spéciaux pour marche au moteur : Prix et renseignements sur demande.

Pressoirs

A mouvement vertical, système breveté, utilisant le poids de l'homme, en plus de sa force, d'où serrage énergique et moins fatigant.

A claire circulaire, sur pieds :

Dimensions de la table	CLAIRES Intérieures	nomms de l'appareil	PRIX
2 ^m 30	1,80x1,00	3.200 k.	5.525 >>
2 ^m 00	1,50x1,00	2.000 k.	3.925 >>
1 ^m 75	1,34x0,95	1.300 k.	2.745 >>
1 ^m 50	1,10x0,85	1.000 k.	2.450 >>
1 ^m 30	0,95x0,75	700 k.	1.850 >>
1 ^m 10	0,80x0,70	440 k.	1.300 >>
0 ^m 80	0,50x0,50	180 k.	825 >>

Prix départ usine. Remise à nos Adhérents. Tailles intermédiaires, en modèles sur chariot à quatre roues, sur demande.

Pressoirs à charge carrée et Vis de Pressoirs en tous genres, nous consulter.

Arroseurs automatiques

A tête fixe, diffuseur démontable, ne s'obstruant jamais. Arrosent en pluie pénétrante un diamètre de 11 mètres et 13 m. 50. Débit horaire : Modèle 25 m², 750 à 1.500 lit. 30 fr. Modèle 35 m², 1.000 à 2.000 lit. 125 >> Conditions pour nos adhérents.

Moteurs Japy

Unive, sellement connus et appréciés. Se font en série rapide et série lente.

Le MOTEUR RAPIDE est destiné aux installations mobiles; il est autonome (système de refroidissement dans le volant). Sa vitesse de régime est de 1.300 tours. Son rendement est élevé et sa consommation d'essence réduite, grâce à la culasse avec soupapes en tête.

Prix du moteur nu :

3 C.V., poids 125 k ^g	2.250 fr.
6 C.V., — 160 —.....	2.750 —
10 C.V., — 280 —.....	4.840 —

Franco de port et d'emballage. Nous consulter.

La SERIE LENTE, simple et rustique, se recommandant pour les installations fixes. Sa vitesse de régime de 500 tours en fait un moteur de grande souplesse et pratiquement inusable.

Prix du moteur nu :

1 C.V. poids 100 k ^g	1.915 fr.
1 1/2 — — 120 —.....	2.160 —
2 1/4 — — 190 —.....	2.725 —
3 1/2 — — 260 —.....	3.300 —
5 — — 370 —.....	4.000 —
7 1/2 — — 480 —.....	4.785 —
9/10 — — 600 —.....	5.480 —

Franco port et emballage. Nous consulter.

MOTEURS SUR BROUETTE — LOCOMOBILES — MOTO-POMPES — GROUPES ELECTROGENES, etc... Tous renseignements et notices sur demande. Conditions pour nos adhérents.

Moulins

Pour mouture et concassage. Montés sur roulements à billes. Actionnés à bras, peuvent produire 50 à 70 litres de mouture à l'heure. Le carter se démonte instantanément pour le nettoyage et la visite des meules. Un écrou permet de régler la finesse de la mouture. Avec meules de 172 m² et volant pour marche à bras :

Prix départ : 420 fr. Remise aux adhérents.

Autres modèles de moulins et concasseurs pour marche au moteur, sur demande.

Cuiseurs

Cuiseurs en tôle d'acier de 3 m², les plus simples, les plus solides.

Les matières alimentaires, pour le bétail, se cuisent en utilisant l'eau qu'elles renferment et que la vapeur porte à ébullition. D'un nettoyage facile, d'une sécurité absolue, l'appareil se baseule très facilement, sans le soulever.

Contenance en litres	Prix en tôle peinte	Prix avec entre galvanisée
N° 1 50	402 fr.	435 fr.
2 65	462 >	495 >
3 80	512 >	556 >
4 100	578 >	622 >
5 125	633 >	688 >
6 150	710 >	776 >
7 200	776 >	853 >

Modèles plus grands sur demande. Ces prix s'entendent départ usine. REMISE à nos adhérents.

Ecrèmeuses

Construction soignée et robuste, assurant le maximum de garanties. Bol à équilibrage automatique, système donnant un écrémage absolument parfait. Dentures obliques, assurant une marche légère et silencieuse. Coussinet à ressort. Graissage automatique par bain d'huile. Machines garanties contre tous vices de construction.

Modèle visible au Syndicat, à Nantes.

N° 1 80 lit.....	820 >>
N° 2 120 — bassin droit.....	920 >>
N° 2D 120 — — déporté 1.000 >>	
N° 3 160 — — droit.....	1.060 >>
N° 3D 160 — — déporté 1.150 >>	
N° 4D 225 — — — 1.480 >>	

Remise intéressante à nos adhérents. Transport déduit sur facture.

Hache-Paille

Montés avec bouche mobile. Vis sans fin double, permettant de couper à deux longueurs. Prix départ. Grand volant 1^m20 155 kil. 480 fr. Moyen — 1^m 125 — 399 > Petit — 0^m85 100 — 330 > Prix départ usine. — Remise à nos adhérents.

Bacs à Crème

A température constante. Plus de beurre mou en été et parfaite fermentation de la crème en hiver. N'exige pas de surveillance spéciale.

Prix départ, emballés :

N° 0, 20 litres.....	385 fr.
N° 1, 40 —.....	460 fr.
N° 2, 60 —.....	537 fr.
N° 3, 80 —.....	600 fr.
N° 4, 100 —.....	665 fr.

Remise à nos Adhérents.

Tarares

TARARES CRIBLEURS munis de cinq grilles et deux cribles; modèles sérieux se faisant avec ferrure à droite, ferrure à gauche, ou ferrure d'angle, au choix :

Débit	Largeur	Prix
8 à 12 hectolitres	0 ^m 65	128 >>
12 à 16 —	0 ^m 70	162 >>
20 à 25 —	0 ^m 82	218 >>
25 à 30 —	0 ^m 86	312 >>
30 à 35 —	0 ^m 90	336 >>
35 à 40 —	1 ^m	360 >>
40 à 45 —	1 ^m 10	384 >>

Ces prix s'entendent franco toutes gares.

Remise à nos Adhérents. Modèles Ensacheurs-Cribleurs sur demande.

Arracheur de Pommes de Terre

Machine simple pour 1 ou 2 chevaux supprimant les inconvénients du bourage, du triage défectueux, du dénivellement du sol. A 7 ou 9 centimètres de l'extrémité arrière des doigts de la grille un râteau spécial termine le triage.



Prix de cet arracheur complet : 570 fr. départ fabrique. Remise à nos Adhérents.

Tous autres modèles d'arracheurs; Nous consulter.

Manèges

A pivot, entièrement métalliques. Tous modèles. Nous consulter.

Le Lapin à Fourrure

L'élevage du lapin devrait être dans nos campagnes beaucoup plus développé qu'il ne l'est actuellement. Il devrait surtout, étant donné l'avenir et le rapport de cet animal, faire l'objet d'une véritable place à la ferme et non pas être traité en paria comme on le constate si souvent.

Vous avez vu à la campagne le lapin mal logé, soit dans des tonneaux, soit dans des caisses ou cages délabrées sur des litières infectes.

Comment voulez-vous qu'un animal dans ces conditions puisse rapporter quelque chose ?

C'est là la cause la plus grande des insuccès joints au désintéressement complet de sa nourriture.

Il faut donner à ces petits animaux des soins réguliers et des cages propres, nettoyées régulièrement au moins une fois par mois. La nourriture doit être saine, à heures fixes et dans des proportions bien ordonnées, non pas un jour affamé et le lendemain gavé.

Avec ces quelques principes élémentaires appliqués strictement, le lapin rapporte et paye bien le travail qu'il oblige à fournir.

Mais quelle race doit-on faire ? Vers quel animal se destiner plus particulièrement ?

Trois lapins se présentent à première vue. L'angora, le chinchilla et le castorrex.

L'angora ? Oui, si on a le temps d'épiler ces lapins.

Depuis plusieurs années, le cours de sa peau est coté dans les marchés de fourrure. Les autres races sont toujours présentées sous forme de lapin ordinaire.

De plus, la vague est actuellement aux fourrures claires et le chinchilla si rare est en fait, à peu près parfaitement imité par la peau de cet animal.

La seule difficulté qui puisse exister c'est de savoir exactement le moment où il faut tuer l'animal. Ceci est une connaissance de métier que l'on acquiert très facilement.

La qualité indispensable du lapin chinchilla, vous la connaissez par différents articles déjà donnés. De toutes façons, nous vous la ferons connaître une prochaine fois.

Sachez qu'une femelle chinchilla peut donner un rapport d'environ 200 fr. par an et vous pouvez tout de suite faire le calcul si un fermier possède 10 de ces animaux.

De plus, la chair est excellente puisque ce lapin dérive du garenne. C'est donc un lapin de rapport immédiat nécessitant une mise de fonds minime.

Un couple de lapins chinchillas provenant d'un élevage sérieux qui vous donneront des animaux sélectionnés et non consanguins, coûtera adultes un maximum de 200 fr.

Il n'en est pas de même du castorrex. Ce lapin sur lequel on a fait tant de battage et qui sera certainement un lapin d'avenir.

lorsque les peaux seront en assez grande quantité, ce lapin arrivera à un cours très intéressant.

En castorrex, la première couleur à faire, celle qui plaira le mieux, est le brun. Les autres couleurs sont plus fantaisies et n'auront pas d'ici de longues années un cours bien établi.

Mais il y a un moyen de préparer dans une ferme ou dans un élevage d'amateur, sans dépenser de si grosses sommes, une bonne souche de castorrex qui produira et donnera de gros revenus dans 2 ou 3 ans.

Faites saillir une femelle de race pure comme une chinchilla par exemple, par un mâle castorrex pur. Vous obtiendrez des demi-sang. En faisant ressaillir ces demi-sang, on obtiendra des 3/4. En faisant saillir à nouveau ces 3/4, on obtiendra des purs.

Comme toutes vos b

MARCHE DE LA VILLETTE

Du lundi 5 Août

Table with columns for ANIMAUX, Arrivés, Invendus, COURS OFFICIELS, and PRIX APPROXIMATIFS.

A TRAVERS CHAMPS

QUELQUES REMARQUES

Ayant eu l'occasion ces dernières semaines de visiter en détail un grand nombre d'exploitations...

Ce qui nous a le plus frappé au cours de nos visites c'est la difficulté avec laquelle le cultivateur différencie les trois éléments fertilisants...

Combien de fois devant un blé qui avait tendance à la verse et à l'échaudage et pour lequel nous faisons remarquer au cultivateur l'erreur qu'il avait commise...

Nous rappelons donc une fois de plus ici qu'il y a autant de différences entre un engrais azoté, un engrais phosphaté et un engrais potassique...

De même la plante utilisant pour la construction de ses tissus de l'azote, de l'acide phosphorique et de la potasse...

Les engrais azotés (nitrate de soude, nitrate de chaux, sulfate d'ammoniaque, cyanamide, etc.) assurent plus particulièrement la formation des racines, des tiges et des feuilles...

Retenons en définitive qu'il n'y a pas de engrais, mais des engrais, que ceux-ci peuvent être très différents ; qu'en particulier les engrais azotés sont très différents des engrais phosphatés qui sont eux-mêmes très différents des engrais potassiques...

En est-il donc une autre ? de mandai-je. — Non ; le Tapajoz est la seule voie qui met l'intérieur du pays en communication avec la région de l'Amazonie...

— Oh ! oh ! fit tout à coup le brigadier, qu'est-ce que j'aperçois donc sur notre gauche ?

MARTHE VERDIER

par Charles WALLUT

Nous avançons, mais plus lentement que la veille, la crue augmentant la résistance du courant.

Dans tout l'horizon que le regard pouvait embrasser, aucune barque, aucun être humain n'était en vue.

Vers trois heures, nous nous trouvions à la hauteur de Santa Cruz et d'Avetiro, les derniers villages brésiliens que l'on rencontre sur le cours supérieur du Tapajoz.

— Nous allons entrer sur le territoire des Mundrucus, dit le comte. Cette tribu est peu redoutable. Le voisinage des établissements brésiliens commence à la convertir à la civilisation.



le cheval

LE COMMERCE CHEVALIN EN BRETAGNE

A la fin du printemps, comme à l'ordinaire, les demandes sont moins nombreuses pour les chevaux de quatre à huit ans, ce qui provoque toujours du calme dans les affaires.

Il est à remarquer que les offres en bonnes juments et bons mâles de trois à huit ans ont été très réduites pendant ces deux derniers mois, d'où un cours soutenu pour la bonne marchandise.

La mévente des poulains de 15 mois et deux ans a eu pour résultat de fermer le débouché à ces laiterons en herbe, d'où pléthore et vente courante pour la boucherie à des prix dérisoires pour tous les sujets ordinaires.

Dans le Sud-Finistère, dans les Côtes-du-Nord, on vend le laiteron à partir de trois à quatre mois. Aussi ces poulains peuvent être achetés par n'importe qui, attendu qu'ils sont aptes à être mis en pâture et à se suffire à eux-mêmes.

Voici les cours pratiqués sur la marchandise courante de commerce : La bonne qualité s'entend en bêtes avec de l'os et de la force.

Mâles et hongres de trois à cinq ans. Etalons vendus au commerce après la monte : les meilleurs de gros trait de 5.000 à 7.000 fr.

Mâles de deux ans : les meilleurs de gros trait de 3.800 à 4.500 ; bons ordinaires, de 2.500 à 3.800 ; inférieurs, de 1.800 à 2.500.

Mâles de 15 mois : les meilleurs de gros trait de 3.200 à 4.000 ; bons ordinaires, de 2.400 à 3.200 ; moyens de 1.300 à 2.400 ; inférieurs de 800 à 1.300.

Juments de trois à huit ans : les meilleures de gros ordinaires, de 3.200 à 4.500 ; inférieures, de 2.400 à 3.200 ; moyens de 1.300 à 2.400 ; inférieurs de 800 à 1.300.

LES FOIRES CHEVALINES EN BRETAGNE EN AOÛT

14. Landivisiau (Finistère) : tous chevaux et poulains (importante).

16. Callac (Côtes-du-Nord) : gros laiterons de trois à six mois (type Ardennais) ; importante.

17. Landerneau (Finistère) : tous chevaux et poulains, et Guingamp (Côtes-du-Nord), petite foire.

20. Château-neuf-du-Faou (Finistère) : tous chevaux et poulains de petite taille.

24. Lamballe (Côtes-du-Nord) : juments et laiterons de trait (quelques mâles de deux à cinq ans).

26. Lesneven (Finistère) : juments de gros trait et trait moyen, laiterons ; importante.

29. Le Folgoët (Finistère) : juments de gros trait et trait moyen, laiterons (importante).

31. Loguivy-Plougras (Finistère) : gares les plus rapprochées, Plouaret et Ploumérien ; laiterons (importante).

Promotions du Mérite Agricole

A l'occasion de la promotion du 14 Juillet 1929, dans le Mérite Agricole, nous avons le plaisir de relever les noms ci-après, pour notre département.

Pour le Grade d'Officier : M. Durivault Georges, ingénieur horticoles à Nantes.

M. Demier, agriculteur à Saint-Nazaire ; M. Gérard, inspecteur des Eaux et Forêts, à Nantes ; M. Retailleau, propriétaire au Loroux-Bottereau.

Pour le Grade de Chevalier : M. Bertho, vice-président du Comité Agricole de Saint-Nazaire, à Montoir ; M. Broussas, directeur de l'Ecole de Commerce à Nantes ; M. Charon, agriculteur à Saint-Sébastien-sur-Loire ; M. Chevalier, jardinier à Nantes ; M. Doué, cultivateur à Joué-sur-Erdre ; M. Gelin, cultivateur à Legé ; Veuve Guillon, cultivatrice à Nantes ; M. Guillou, éleveur à Nantes ; M. Jaustrate, jardinier à Rezé ; M. Miot, constructeur agricole à Soudan ; M. Moreau, éleveur à Nantes ; M. Ortaiz, cultivateur à Rezé ; M. Pren, propriétaire à Brains ; M. Rabard, cultivateur au Grand-Auverné ; M. Raou, cultivateur à Abbaretz ; M. Servais, secrétaire de la Société d'Agriculture de Saint-Nazaire ; M. Speich, propriétaire au Poulligon.

Nous félicitons les uns et les autres et nous remercions particulièrement de la distinction d'officier accordée à notre ami et collaborateur M. Georges Durivault, ingénieur horticoles, directeur du Jardin des Plantes de la Ville de Nantes, chevalier du Mérite Agricole depuis le 13 Août 1922.

HUILES et GRAISSES

Nous pouvons fournir à nos Adhérents huiles et graisses de première qualité, marchandise rendue franco toutes gares.

Pour Machines Agricoles : Demi-fluide 3 30 3 50 3 90 Epaisse 3 40 3 60 4 00

Pour écremeuses : Demi-blanche 4 30 4 50 4 90 Blanche purifiée 4 80 5 00 5 40

Pour Moteurs et Autos : Très fluide (Ford) 4 10 4 30 4 70 Fluide, 3/4 fluide 4 20 4 40 4 80 1/2 épaisse 4 60 4 80 5 20 Epaisse 4 90 5 10 5 50 Huile de ricin pure 8 00 8 40

GRAISSE JAUNE EXTRA, 5 fr. la boîte de 1 kgr. en vente au Syndicat, ou franco par 24 boîtes. En fût de 100 kgr., 3 fr. 60 le kilo franco, fût perdu.

LES VIGNOBLES

EN ANJOU. — Craignant la cochylielle, le mildiou et l'oïdium, on sulfate et on soufre sans arrêt. On ne peut encore pronostiquer la récolte future ; il faudra probablement vendanger deux fois, les mannes étant très inégales.

EN TOURAINE. — Les vigneron ont bon espoir d'obtenir une récolte satisfaisante, en quantité et en qualité, à en juger par l'état très sain des raisins. Les bons vins courants se paient aujourd'hui 140 à 150 fr. l'hecto chez le vigneron.

EN ORLÉANAIS. — Temps superbe et chaud ; on ne signale nulle part de maladies. La récolte promet d'être belle. Sur le cours des hybrides on enregistre une baisse de 30 francs environ par pièce.

EN AUVERGNE. — Situation irrégulière. Certaines vignes ayant déjà souffert des gelées de l'hiver, ont été attaquées par le mildiou. Les pluies abondantes ont aidé au développement de la maladie. On paie 45 à 50 francs en vin blanc et 40 à 42 fr. en rouge, le pot de 15 litres à la propriété.

DANS LE MIDI. — Les vignobles de l'Aude, l'Hérault, le Gard, les Pyrénées-Orientales, le Var, le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône, subissent depuis le 14 Juillet une sécheresse intense. Si des pluies ne surviennent pas d'ici fin Août, il est à craindre que le rendement ne soit affaibli. La prochaine récolte est étroitement liée à l'intervention des pluies. Un grand nombre de localités n'ont même pas d'eau pour boire. Les jeunes vignes souffrent davantage que les vieilles, les raisins semblent engourdis.

Depuis fin Juillet, le marché vinicole est devenu plus ferme. Le négociant s'approvisionne en vins de premier choix aux prix de 120 à 175 fr. l'hecto (vins de 8 à 12 degrés). Les prix bas ne s'appliquent qu'à des vins secondaires : rouges de 8 à 9° : 112 à 120 fr. l'hecto ; rouges de 9 à 10°, 132 à 150 fr. l'hecto. La plus-value dans les prix reste subordonnée à la capacité de résistance des vignes. Le volume d'affaires traitées a notablement augmenté ; c'est un point essentiel. Les vins blancs et rosés se vendent 14 et 14 fr. 50 le degré.

On espère un relèvement dans le courant d'août. G. DU PINARD.

Nos Étudiants Français au Canada

La célèbre école Nationale d'Agriculture de Grignon organise un voyage d'études pour les élèves de sa 103^e promotion, au Canada.

La mission, avec le concours du comité France-Amérique, s'est embarquée à Cherbourg le 3 août. Elle visitera successivement les provinces de Québec, de Montréal, de Toronto et d'Otavaria.

Un séjour dans les grandes écoles d'Agriculture américaines et une visite aux organisations coopératives de vente des blés sont prévus.

La caravane comprend 19 élèves de la dernière année d'étude, trois ingénieurs agricoles et trois professeurs. Elle est dirigée par M. Rampele, professeur à Grignon, remplaçant M. le Directeur de l'Ecole, chef officiel de la mission.

L'année dernière, le voyage de fin d'étude de l'Ecole avait été la visite de la Pologne.

COFFRES-FORTS BAUCHE

93, Rue de Richelieu - PARIS Agent : 21, Place de Bretagne, NANTES



LES DEGREVEMENTS FISCAUX ET L'AGRICULTURE

Dans le Petit Journal, sous la plume autorisée de M. Marcel Donon, sénateur du Loiret, nous relevons ces lignes :

Etant données les charges écrasantes qui pèsent sur toutes les branches de l'activité nationale et dont les répercussions sont lourdes pour les classes laborieuses et les familles nombreuses, il était opportun, puisque l'équilibre du budget ne court plus aucun risque, de diminuer un certain nombre de taxes, choisies parmi celles qui réagissent de façon certaine sur le prix de la vie.

L'impôt sur le chiffre d'affaires appliqué aux farines, semoules et issues, provenant de la mouture des céréales en grains et qui s'élevait à 2 % sera totalement supprimé à partir du 1^{er} août 1929. Cette mesure aura pour effet de mettre toutes les minoteries sur un pied d'égalité ; elle va permettre d'abaisser le prix du pain de 0,04 à 0,05 par kilo, ce qui n'est pas négligeable. Cette suppression de la taxe à la mouture doit, au surplus, inciter les meuniers à se montrer un peu plus généreux pour leurs achats de froment à la culture.

Nous avons ici même réclamé à diverses reprises l'abaissement des droits de mutation sur la propriété foncière.

Sur ce point, la loi du 1^{er} août 1929 apporte une atténuation intéressante dont les effets seront unanimement appréciés par les terriens. Le droit d'enregistrement des ventes, licitations, retours d'échange et de partage, ainsi que adjudications de domaines nationaux et autres mutations à titre onéreux de biens immeubles fixé à 15 % est réduit à 12 %.

En outre, le taux de la taxe complémentaire exceptionnelle sur la première mutation fixé à 7 % par la loi du 3 août 1926, est réduit à 5 %.

Cela représente au total une diminution de 5 % qui ne peut manquer de favoriser toutes les transactions immobilières et d'aider au regroupement, par échange, des parcelles soulevées du centre du domaine.

Depuis longtemps, les associations professionnelles et les expéditeurs avaient demandé la suppression des impôts d'Etat, s'élevant à 10 % pour la généralité des marchandises et à 5 % sur les denrées périssables, perçus en sus des frais de transport appliqués par les compagnies de chemins de fer.

Le gouvernement et le Parlement se sont rendus à leurs arguments. Ils ont décidé d'exonérer totalement de l'impôt :

1^o En ce qui concerne la grande vitesse, les transports de bestiaux, ainsi que les expéditions composées exclusivement des denrées énumérées à l'article 15 des conditions d'application du tarif général des grands réseaux.

2^o En ce qui concerne la grande et la petite vitesse, les expéditions de marchandises en transit d'une frontière à l'autre, ainsi que les expéditions faites directement à destination d'un pays étranger. Cette dernière disposition va rendre plus facile nos exportations et contribuer à l'amélioration de notre balance commerciale.

Le comte avait raison. Les tranches de piranga eurent le succès annoncé, et, en moins d'un quart d'heure, une trentaine de poissons frétilaient et sautaient au fond de la pirogue.

Comme j'allais rejeter ma ligne pour la dernière fois, je crus remarquer dans l'eau un mouvement inusité, et je vis les bandes de pirangas fuir dans toutes les directions, en rayant la surface du fleuve.

Prenez garde, reprit le comte, c'est peut-être un piracucu qui vient de les effrayer. Or, on ne joue pas avec ce lyan redouté des rivières américaines. Il atteint jusqu'à deux mètres et demi de long, et habite de préférence les lacs qui communiquent aux fleuves, mais parfois aussi on le rencontre dans l'Amazonie ou dans le Tapajoz. Si c'est un piracucu qui mord, je crains bien que votre ligne ne soit pas de force à résister. En tout cas, attachez un des bouts au banc de la pirogue et, à la première résistance, laissez filer.

C'était un piracucu en effet, et bien m'en prit d'avoir suivi à la lettre les instructions du comte, car la secousse fut si violente, que pendant une heure j'en eus le bras tout engourdi. Le poisson avait avalé deux hameçons à la fois, et, rendu furieux par la douleur, il donnait de tels coups de queue, qu'un moment il arrêta la marche de la pirogue. Jamais nous ne fussions parvenus à nous en rendre maîtres, si, dans un moment où il repartit à la surface pour respirer, M. de Fosseuse ne lui eût logé une balle dans la tête. Alors nous étalâmes sur le haut de la colline pour y passer la nuit. Le comte et Mina s'étaient éloignés de quelques pas et causaient à voix basse. Je ne pouvais entendre ce qu'ils disaient, mais, à la vivacité de leurs gestes, je compris que leur entretien devait avoir un caractère sérieux. Quand le comte vint nous rejoindre, son front était soucieux.

— Redoutez-vous quelque danger pour cette nuit ? lui demandai-je.

— Non ! fit-il, mon cher Georges, vous pouvez dormir en paix.

Quoi qu'il en est, le son de sa voix me parut démentir le sens de ses paroles.

CHAPITRE IX

L'igapo.

Je dormais. Vers deux heures du matin, il me sembla entendre un bruit sourd dont je ne devinai pas la cause. On eût dit le roulement d'un tonnerre éloigné ou la plainte d'un tonnerre lointain, les grands arbres du vent à travers les grands arbres, l'onvris les yeux et l'écartait le puncho que j'avais ramené sur ma tête. La nuit était calme. La lune brillait au ciel. Pas un souffle d'air. Je crus être le jenet d'une illusion de mes sens. Mais, un instant après, des hurlements traversèrent l'espace, la terre trembla comme sous les pieds d'une troupe lancée au galop, et la carabine du comte retentit par deux fois.

PRODUITS DIVERS

pe' la nourriture du bétail pouvant être fournis par le Syndicat Central

Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilogr. minimum

Les adhérents qui désirent des wagons de 5 ou 10 tonnes sont priés de nous en faire la demande et nous leur ferons d'importantes réductions. Qu'ils n'hésitent donc pas à nous consulter.

RIZ et ISSUES

Riz Saigon Importation N° 1. 175 >>> Riz Saigon Importation N° 2, manque Issues de riz..... 112 >>> Farine de Manioc..... 150 >>> Les 100 kilos logés sur wagon Nantes ou Chantenay.

Le TITAN..... 152 >>> Farine alimentaire pour porcs et bovins. Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.

Tourteaux en farine et divers

Coprah en pains : par 500 kg. minimum..... 145 >>> par 100..... 155 >>> Coprah en farine..... 161 >>> Arachides rufisque : en farine, ext. bl. Bordeaux 182 >>> en farine, blancs..... 173 >>> Farine de maïs..... 148 >>> Maïs pour volailles..... 130 >>> Orges du Maroc..... 119 >>> Sorgho logé dép. Nantes..... 128 >>> Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Provenance

Infailible pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 15 fr. la boîte, pris au bureau du Syndicat.

Sel dénaturé pour fourrages

28 fr. les 100 k. en sacs de 50 kilos départ Baz.

Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé p' volailles 138 >>> Farines Pondeuse..... 144 >>> Farine de viande..... 191 >>> Poudre d'os alimentaire..... 94 >>> Farine d'os alimentaire..... 99 >>> Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

AVICULTURE DE L'OUEST

Provenir bret. p' volailles. 135 >>> — nantaise p' lapins. 135 >>> Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Aliments mélasses

Mélasse Say, 80 % mélasses... 96 >>> Son mélassé Say, 50 %..... 113 >>> Paille mélassée Say, 50 %..... 82 >>> Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardres.

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION DES CHEVAUX Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasses..... 119 >>> Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (suc-cédants, avoine tourteaux) 125 >>> ALIMENTATION DES BEUFES ET VACHES

« Optima » : pour vaches laitières..... 134 >>> p' engraissement d. boeufs 138 >>> p' veaux (le sac de 5 k.). 14 50

COFFRES-FORTS BAUCHE

93, Rue de Richelieu - PARIS Agent : 21, Place de Bretagne, NANTES

COFFRES-FORTS BAUCHE

93, Rue de Richelieu - PARIS Agent : 21, Place de Bretagne, NANTES

COFFRES-FORTS BAUCHE

93, Rue de Richelieu - PARIS Agent : 21, Place de Bretagne, NANTES

COFFRES-FORTS BAUCHE

93, Rue de Richelieu - PARIS Agent : 21, Place de Bretagne, NANTES

COFFRES-FORTS BAUCHE

93, Rue de Richelieu - PARIS Agent : 21, Place de Bretagne, NANTES

COFFRES-FORTS BAUCHE

93, Rue de Richelieu - PARIS Agent : 21, Place de Bretagne, NANTES

COFFRES-FORTS BAUCHE

93, Rue de Richelieu - PARIS Agent : 21, Place de Bretagne, NANTES

COFFRES-FORTS BAUCHE

93, Rue de Richelieu - PARIS Agent : 21, Place de Bretagne, NANTES

COFFRES-FORTS BAUCHE

93, Rue de Richelieu - PARIS Agent : 21, Place de Bretagne, NANTES

COFFRES-FORTS BAUCHE

93, Rue de Richelieu - PARIS Agent : 21, Place de Bretagne, NANTES

COFFRES-FORTS BAUCHE

93, Rue de Richelieu - PARIS Agent : 21, Place de Bretagne, NANTES

PRODUITS DIVERS

pe' la nourriture du bétail pouvant être fournis par le Syndicat Central

Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilogr. minimum

Les adhérents qui désirent des wagons de 5 ou 10 tonnes sont priés de nous en faire la demande et nous leur ferons d'importantes réductions. Qu'ils n'hésitent donc pas à nous consulter.

RIZ et ISSUES

Riz Saigon Importation N° 1. 175 >>> Riz Saigon Importation N° 2, manque Issues de riz..... 112 >>> Farine de Manioc..... 150 >>> Les 100 kilos logés sur wagon Nantes ou Chantenay.

Le TITAN..... 152 >>> Farine alimentaire pour porcs et bovins. Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.

Tourteaux en farine et divers

Coprah en pains : par 500 kg. minimum..... 145 >>> par 100..... 155 >>> Coprah en farine..... 161 >>> Arachides rufisque : en farine, ext. bl. Bordeaux 182 >>> en farine, blancs..... 173 >>> Farine de maïs..... 148 >>> Maïs pour volailles..... 130 >>> Orges du Maroc..... 119 >>> Sorgho logé dép. Nantes..... 128 >>> Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Provenance

Infailible pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 15 fr. la boîte, pris au bureau du Syndicat.

Sel dénaturé pour fourrages

28 fr. les 100 k. en sacs de 50 kilos départ Baz.

Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé p' volailles 138 >>> Farines Pondeuse..... 144 >>> Farine de viande..... 191 >>> Poudre d'os alimentaire..... 94 >>> Farine d'os alimentaire..... 99 >>> Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

AVICULTURE DE L'OUEST

Provenir bret. p' volailles. 135 >>> — nantaise p' lapins. 135 >>> Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Aliments mélasses

Mélasse Say, 80 % mélasses... 96 >>> Son mélassé Say, 50 %..... 113 >>> Paille mélassée Say, 50 %..... 82 >>> Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardres.

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION DES CHEVAUX Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasses..... 119 >>> Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (suc-cédants, avoine tourteaux) 125 >>> ALIMENTATION DES BEUFES ET VACHES

« Optima » : pour vaches laitières..... 134 >>> p' engraissement d. boeufs 138 >>> p' veaux (le sac de 5 k.). 14 50

COFFRES-FORTS BAUCHE

93, Rue de Richelieu - PARIS Agent : 21, Place de Bretagne, NANTES

COFFRES-FORTS BAUCHE

93, Rue de Richelieu - PARIS Agent : 21, Place de Bretagne, NANTES

COFFRES-FORTS BAUCHE

93, Rue de Richelieu - PARIS Agent : 21, Place de Bretagne, NANTES

COFFRES-FORTS BAUCHE

93,

ALIMENTATION GENERALE
Provende « Sucraff » N° 1... 88 »
« Sucraff » N° 2... 84 »

ALIMENTATION DES PORCS
« Optima » :
p^e engraissement des porcs 139 »
pour porcelets et truies... 192 »
Les 100 kilos sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

COOPERATIVE
DU
Syndicat des Agriculteurs
DE LA
LOIRE-INFÉRIEURE

Huiles de Table
Extra « Calvé », par 15 litres, 8 fr. 50
le litre franco, verre facturé 1 fr.
et repris au même prix.
Extra « La Délicate », 10 k., 95 fr.
franco; 5 k., 50 fr. franco.

Savons
Savon, marque G.H.B., blanc
extra, 72 % d'huile, garanti
pur 405 fr.
Savon blanc, G.H.B., 72 %
matières utiles..... 385 »
Savon blanc extra siliaté..... 335 »

Ces prix s'entendent aux 100 kilos
par caisse de 50 ou 80 kilos, en bar-
res ou en morceaux de 500 grammes.
Majoration de 5 fr. par 100 kilos, pour
les morceaux de 300 à 400 grammes,
et majoration de 10 fr. par 100 kilos
pour les morceaux de 200 à 250 gr.
Savon blanc extra, 72 %, 405 »
« Croix d'Or », en barre, 405 »
en morceaux de 500 gram. 408 »
Les 100 k. départ Nantes.

SAVONS MOUS

Fais	Fais	Seaux
60 k.	25 l.	13,50
Diaphane supérieur.....	330	335
Extra pur.....	285	290
Diaphane.....	215	220

Les 100 kilos logés, départ Nantes.

Pétroles et Essences
Briquettes pour Battage
et Charbons
Nous consulter.

Offres et Demandes

Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue
Scribe, Nantes. Service réservé à nos
Adhérents. 5 francs par annonce parais-
sant 2 fois.

OFFRES
48. — A vendre 1/2 muils et barri-
ques neufs et d'occasion, chène et
châtaigner. S'adresser à M. Charon-
Janin, 45, quai Malakoff, Nantes.

158. — A vendre wagonnette Jaure,
4 roues, 4 places. Etat parfait. Très
jolie voiture. Prix: 2.000 francs.
S'adresser, Comte de Noblet, à Can-
gé (M.-et-L.).

159. — A louer pour le 1^{er} Novem-
bre 1930, une terre maraichère de 2
hectares, close de murs, service d'eau
rivière Sèvre, proximité gare.

160. — A vendre chiots bassets,
griffons vendéens, très belle origine,
parents primés, grande qualité en
chasse. S'adresser à M. Jean de
Grandmaison, Machecoul (L.-I.).

161. — A vendre pressoir Simon,
double maie, état neuf, avec chaînes
boiles ou séparément. S'adresser à M.
Gérard, Sainte-Marguerite (L.-I.).

162. — A vendre un broyeur de
sarments et d'ajoncs, marque Gar-
nier, de Redon, n°4 avec concasseur
joint. Etat de neuf; 2^e une char-
re brabant, bi-soc très bon état; 3^e
une écremeuse Tubular n° 1, très
bon état; 4^e une barrique de vin
rouge Gamay, tout premier choix
pour la bouteille, cru de la Galerie.
S'adresser Château de la Galerie, à
Belligné (L.-I.).

163. — A vendre, 1/2 muils, barri-
ques, neufs et d'occasion, chène et

châtaigner. S'adresser à M. Dabin,
tonnelier à Saint-Fiacre.
164. — A vendre, cuve chène, par-
fait état, contenant 25 hectolitres,
hauteur 1 m. 60.
165. — A vendre, 200 à 250 kilos de
graines de trèfle incarnat rouge, 1/2
tarif, en bourre, récolte 1929. Sacs
de l'acheteur.
166. — A vendre, barriques neuves
et d'occasion, chène et châtaigner,
demi muils chène et châtaigner, très
bon état.

DEMANDES
60. — On demande un chien cou-
chant, Espagnol de préférence, do-
cile, arrêté, bon rapport.
61. — Ménage, 1 jeune enfant de
20 mois, demande place de jardiner-
vigneron, femme basse-cour.
62. — On demande pour Finistère,
ménage jardinier expérimenté, légu-
miers, fleurs, femme bonne basse-cou-
rière.

NOS MERCURIALES

Grains et Farines
Nantes, le 9 août.

Prix à la production :
TERMINÉ PRIX DES 100 L.
Blé calme 114 à 115
Avoines grises ou
noires calme 105
Avoine bigarrée..... calme 96
Sarrasin faible 135
Son 70
Seigle calme 105

Prix départ par wagon :
Mais Indo-Chine, 119; Plata, 122,50.

Cours des Vins
MUSCADET 1928
1^{er} choix..... 1.100 à 1.200
Ordinaire..... 1.000 à 1.100

GROS-PLANT
Supérieurs..... 600
Ordinaires..... 450
suivant qualité.

VINS D'ANJOU
Rouges Groslois, 600 fr.; rouges
Gamay, 700 à 800 fr.; vins blancs
ordinaires, 8 à 9^e, 50 fr. le degré bar;
10^e et au-dessus, 60 fr. le degré bar.
Blanc supérieur, de 100 à 125 fr. le
degré bar. Blancs de cotéaux 1928,
1.000 à 1.200 fr. et plus.

AGRICULTEURS :
Le Cabinet
A. BLOUIN
8, Rue de Feltre - Nantes

se tient à votre disposition pour
vous vendre ou acheter de Fonds de
Commerce - Terrains - Immeubles -
Fermes, etc., et vous donner gra-
tuitement tous Conseils utiles.

A VENDRE
MAISON à Vieillevigne, 4 p. Prix
13.000.
FERME pr. Nantes. Prix 75.000.
PETITE PROPRIÉTÉ, 1 hect. rég.
vitic. Maison et dép. Prix 45.000.

CESSATION DE COMMERCE
A VENDRE
Outillage mécanique et divers.
Nombreux accessoires automobiles.
Bouteilles autogène, acétylène, air
comprimé.
Prix de solde

R. AUDUSSEAU
1, Chaussée de la Madeleine - NANTES
Téléphone 142.69

Cours du Bétail
Syndicat des Eleveurs et Expéditeurs
de la Loire-Inférieure
MARCHE AUX VEAUX
2 Août 1929

Entrés hier : 144; entrée ce jour :
357; plus haut : 7,25; plus bas :
5,25; moyenne : 6,25.

Syndicat de la Boucherie
MARCHE AUX BESTIAUX

BOEUF SUR PIED. — Plus haut,
5,35; plus bas, 3,85; moyenne, 4,60.
BOEUF. — Mort, le demi-kilo, par
quartier : devant, 3; derrière, 6,50.
VEAU. — Le kilo; 1^{re} qualité,
7,75 à 8,75; 2^e qualité, 5,75 à 6,75.
MOUTON. — Le kilo; 8,50 à 9,50.

Cours des Bois
(Communiqué par le Complet
des Bois)

BOIS DE PAYS

SUR PIED	EN GRUMES
prts de m ³	prts de m ³
cabre au 1/5	cabre au 1/4
grand résou	

Accacia..... 200/250 250/350
Chêne..... 200/300 300/600
P^e tranchage..... 650/850
Châtaigner..... 200/250 250/350
Cérisier-Mérisier..... 200/250 250/275
Hêtre..... 200/250 250/400
Noyer..... 450/600 850/1000
Orme..... 150/200 200/300
Peuplier..... 175/200 200/250
Pin maritime ou
Sylvestre..... 70/140 130/150

Poteaux écorés pour mines fran-
çaises : le m³ réel, 130/170 fr. franco.
Poteaux bruts pour mines anglai-
ses : la tonne, 100/110, quai embar-
quement, ce qui revient à environ
90/95 la tonne, wagon ou péniche
lieu de production.

Rais chène fendus 550/600 le m³
W.D. Bois merrien rendu 1200/1500
le m³ W.D.

Ulcères Variqueux
Plaies de Jambes
Varices

Beaucoup de personnes n'attachent pas
assez d'importance au début de ces affec-
tions. Aussi sont-elles bien surprises, lors-
que les plaies se forment et s'agrandis-
sent, que les bords en deviennent durs, le
pus abondant, que la jambe se viole et
se ulcère.

D'autres, faisant usage de pomades
ou produits quelconques, ont pu fermer
ces plaies, mais pour quelques jours seu-
lement.

Il s'aperçoit bientôt de la recou-
verture de leurs plaies accompagnant des
douleurs plus vives qu'au paravant.

Quel martyre que d'endurer cette souff-
rance, la nuit surtout, avec la perspective
de l'amputation.

Or, il n'est qu'un seul moyen de guérir
à tout jamais, sans médicaments, sans
opérations et sans arrêt de travail.

Seules, les applications externes **J. BUIS-
SON**, de Tours 23, rue Victor-Hugo 23,
amènent la fermeture des Plaies, la dis-
parition des Varices par l'épuration et la
régularisation du cours sanguin des jam-
bes atteintes.

Des milliers de Guérisons ont été obte-
nues.

En voici une preuve
M. Charpentier Marcel, à Talzon, par
Argentan (Eglise Deux-Sèvres), guéri en
quelques semaines d'une plaie variqueuse.

Aussi devez-vous voir tout de suite le
renommé spécialiste **J. BUISSON**, de
Tours 23, rue Victor-Hugo, qui recevra
régulièrement dans les villes indiquées ci-
après :

Les Sables-d'Olonne, dim. 11, Hôtel de
l'Europe (avenue de la Gare).
LA ROCHE-SUR-YON, lundi 12, Hôtel
des Voyageurs.

Challans, mardi 13, Hôtel de France.
Lugon, mercredi 14, Hôtel du Croissant.
Ponzauges, jeudi 15, Hôtel du Point du
Jour.

La Châtaigneraye, lundi 26, Hôtel du
Lion d'Or.
Chantonnay, mardi 27, Hôtel du Bon
Raisin.

Les Herbiers, merc. 28, Hôt. You.
Montaigu, jeudi 29, Hôtel des Halles
(jusqu'à 1 heure).

J. BUISSON, Spécialiste
23, Rue Victor-Hugo, TOURS
M^{me} BUISSON REÇOIT LES DAMES

Ecorées à tan chène : Ecorées à
la vapeur disponible 426 à 450 fr.,
suivant qualité, les 1.000 kilos.
Ecorées en sève à livrer, 380 à
600 fr. les 1.000 kilos.

BOIS DE CHAUFFAGE
Sur péniche ou wagon départ :

Chêne-Hêtre, la corde, 3 st. 75/100
Cotretins pin ou bouleau, l. c. 230/280
Charbon de bois, la tonne... 420/500

MARCHÉS
RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)
BOEUF. — 1^{re} catégorie, le demi-kilo,
4,30-4,50; 2^e, 4,30-4,50; 3^e, 4,20-4,40.
VEAU. — 1^{re} catégorie, le demi-kilo,
5-8; 2^e, 4-7,25; 3^e, 2,50-4.
MOUTON. — 1^{re} catégorie, le demi-
kilo, 7,50-11; 2^e, 6-10; 3^e, 5,50-5,50.

PORC. — Le demi-kilo, 7,90-9.
Beurre, le demi-kilo, 9-11; œufs, la
douzaine, 6,75-7,50; lapins, le demi-kilo,
5,50-6; poulets, le demi-kilo, 9-10.

ANCIENS, 8 août (par téléphone)
Porcs, petits, 250 à 300 fr.; gros, 900
à 920; veaux, 6,50 à 7,25; poulets, 25 à
40 fr. la couple; beurre, le demi-kilo,
10 à 11 fr.; œufs, la douzaine, 6 à 7 fr.

CHATEAUBRIANT
Blé, 143 à 145 fr.; sarrasin, 150 à 160
fr.; avoine, 93 à 95 fr.; orge, 105 à
110 fr.; son, 100 fr.; paille, 200 francs
les 500 kilos; foin, 180 à 200 les 500
kilos.

Beurre : en gros, 13 fr. en détail,
17 à 18 fr. le kilo; œufs, 6,25 à 7 fr. la
douzaine.

Volailles peu nombreuses. Cours sou-
tenus. Vieilles pintes, 30 à 34 francs la
couple; gros poulets, 35 à 38 fr. francs.
28 à 32 fr.; petits, 25 à 28 fr.; canards
domestiques, 36 à 40 fr.; pigeonneaux,
9 à 10 fr.; lapins domestiques, 15 à 20
fr. francs, 200 à 210 francs, la barrique,
droits en sus.

Pommes à cidre, 215 à 220 francs les
1.000 kilos en pommes de saison.
Beufs, 4 à 4,50 le kilo; vaches, 3,50 à
4 fr. le kilo; veaux, 3,25 à 3,40 la livre;
porcs gras, 8,80 à 8,90 le kilo; porcs
maigres, 3,20 à 3,75 fr. la pièce; porcs
de lait, 2,40 à 2,70 fr. la pièce.

Vente ferme sur les porcs de lait.
Boeufs accouplés, travail, 4.000 francs

A Vendre en Charente
BONNE PROPRIÉTÉ 29 hectares seul
tenant, habitation 4 pièces et bâtiments
de ferme, parfait état, près bourg. Ter-
res, prés, vignes, bois, avec cheptel mort
et vif. Prix 110.000 fr.
Capitaine Tournier, Jaillaque-Ron-
senc (Charente).

Rhumatismes
Le Docteur Siméray, spécialiste, 8^e an-
née, consulte à Nantes, 2, rue Boileau,
le samedi après-midi et à Saint-Nazaire,
Hôtel de Bretagne, mercredi. Références
uniques dans la région. Renseignements
gratuits. Notice, 2 francs par
poste (143^e mille). Ecrire D^r SIMÉRAY,
rue Boileau, Nantes.

LILLE-BONNIÈRES & COLOMBES

SALVAGROL

Insecticide Agricole à base de PYRETHRE
Le plus actif - Le moins cher
Prix de revient prêt à l'emploi : 0 fr. 35 le litre

DÉTRUIT : Tous les insectes et parasites
animaux de la Vigne, des Arbres Fruitiers,
des Cultures Florales et Maraichères.

Agent Dépositaire : **G. CHEVALLIER**
3, Petit Passage St-Yves - NANTES

J'envoie dans toutes les gares, franco
port et emballage, mortalité 1 mois à
ma charge

PORCS
55 jours... 100 et 125 fr.
15 et 20 kilos envi-
ron... 130 et 170 fr.
24 et 28 kilos envi-
ron... 220 et 250 fr.
32 et 38 kilos envi-
ron... 260 et 300 fr.

MACHINES À TRICOTER
Prix avantageux - Longue garantie
TRAVAIL CHÈRE SOI
Réparations - Transformations
SURETÉUSES - BOBINAGES
LAINES - SOIES - COTON
Catalogue et Echantillons gratuits
LA TRAVAILLEUSE À NANTES
15, Rue Mercœur, Tél. 433.82

MANUFACTURE NANTAISE
de
Voitures d'Enfants

Angle Rues de Verdun et de Strasbourg, 28
Ses **LANDAUS**
Ses **POUSETTES**
Ses **VOITURES Piantes**
Réparations et Accessoires
VENTE DIRECTE DE LA FABRIQUE AU CLIENT

BLÉS AVOINES, etc.
SEMENCES
sélectionnées à
TRÈS GRAND RENDEMENT
Catalogue gratuit
DENAÏFFE
à CARIGNAN (Ardennes) | LA MÈNTRÉ (M.-et-L.)

la couple; bonnes vaches en lait ou
avancées, vers 2.200 francs pièce; bon-
nes bretonnes, 1.300 à 1.500 francs; ge-
nèses 2 dents, 1.500 à 2.000 francs.
Chevaux de 3 à 5 ans, 3.000 à 4.500

PLESSIS
Froment rouge, les 100 kilos, 150; foin,
les 500 kilos, 180.
Poulets gros, la couple, 50 à 60;
moysens, 40 à 45; petits, 25 à 35; ca-
nards, la pièce, 3 à 12; lapins, la pièce,
12 à 20 fr.; œufs, la douzaine, 6; beur-
re, le kilo sur pied, 3,40 à 4 fr.;
Châtreaux pin ou bouleau, l. c. 230/280
Charbon de bois, la tonne... 420/500

NOZAY
Froment, 144 à 145 fr.; seigle, 104 à
105 fr.; orge de mouture, 104 à 105 fr.;
avoine, 99 à 100 fr.; sarrasin, 114 à
115 fr.; son, 102 à 104 fr.; orge mou-
lu, 113 à 115 fr.
Foin, 173 à 180 fr.; paille d'avoine,
165 à 170 fr.; paille de blé pressée, 172
à 173 fr. les 500 kilos.
Cidre, la barrique de 220 litre servi-
rou, 170 à 180 fr. droits en sus.

HERBIGNAC
Beurre, le 1/2 kil., 8 à 9 fr.; œufs, la
douzaine, 6,50; poires, le kil., 2 fr.; sar-
dines, la treizaine, 2 à 3 fr., suivant
grosneur; heur, le kil., dans les bas
morceaux, 8 à 8,50; bitteack, 7 fr. la
livre; aloyau, 7 fr.; veau : mêmes prix.

MONTOIR-DE-BRETAGNE
Vaches grasses, le kilo, 3,75 à 4,25;
taureaux, le kilo, 3,50 à 3,75; porcs de
lait, l'unité, 2,90 à 2,90; vaches amènes,
190, vendues 165.
Cette foire, la plus importante de
l'année, a été très bien approvisionnée.
Vente très brève, notamment sur les
porcs.

CLISSON
Les 100 kilos : froment, 150; avoine,
135; seigle, 130. — Les 500 kilos : foin
210 à 220. — Poulets, la couple, gros 40
à 50, moysens 35 à 40, petits 28 à 35;
canards, la pièce, 12 à 16; pigeons, la
couple, 6 à 8; lapins, la pièce, 12 à 25;
œufs, la douzaine, 7,50; beurres, la li-
vre, 13,50 à 14,25; de beurrierie 10,75. —
Beufs gras, le kilo sur pied, 3,55 à 4,50.
Beufs de travail, la paire, 4.000 à 6.000;
vaches grasses, le kilo, 3,25 à 4; vaches
laitières, l'unité, 1.000 à 2.500; taureaux

MACHÉCOUL
Poulets, la couple, gros 50 à 65,
moysens 40 à 50, petits 35 à 40; canards,
la pièce, 18 à 25; pigeons, la couple, 10
à 12; lapins, la pièce, 17 à 24; œufs, la
douzaine, 8 à 8,50; beurre, la livre, 10
à 11.

SAINT-POL-DE-LEON
Pommes de terre, les 50 kilos : blan-
che updatée, 12 à 14 fr.; Hollande jau-
ne, 20 à 22 fr.; Julie jaune, 25 à 28 fr.,
suivant qualité.
Artichauts : marché bien approvisio-
né, cours en hausse sensible, 110 à 130
fr. les 50 kilos.
Oignons : 30 à 32 fr. Echalotes, 90 à
100 fr. Ail vert, 30 à 40 fr. les 50 kilos,
suivant beauté de la marchandise.

CHEMIN DE FER DE PARIS À ORLÉANS

EXCURSIONS EN BRETAGNE
Service Automobile
de QUIMPER à MORGAT (Finistère)
du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 1929

Ce service comporte un voyage par
jour dans chaque sens, en correspon-
dance directe avec les trains rapides de
nuit de ou pour Paris-Quai d'Orsay.

Prix par place et par voyage simple
de la gare de Quimper à la localité de
Morgat et vice-versa : 25 francs. Billets
aller et retour : 45 francs (valables un
jour).

Enregistrement direct des bagages de
Paris et de Nantes pour Morgat.
Aller. — Paris-Quai d'Orsay, dcp.
20 h. 11, Quimper arr. 7 h. 44, Morgat
arr. 9 h. 45.
Retour. — Morgat dcp. 16 h. 3', Qui-
mper dcp. 19 h. 39, Paris-Quai d'Orsay
arr. 7 h. 10.

Les trains rapides auxquels ce service
correspond comprennent, sur le par-
cours Paris-Quai d'Orsay-Quimper et
vice-versa, des voitures directes des trois
classes.

Wagon-lits du 29 juin au 29 septem-
bre au retour. Une voiture Lits-Toilette
et couchettes circule en dehors de ces
périodes.

L'Imprimeur-Gérant : F. DUPAS.

MOULINS
ET MÉTIERS
DE FERME
E. L.

EXTRAIT
DE NOS PRIX COURANTS

Moulin à meules horizontales en
aggloméré.
N° 0. Débit 50-70 kgs à l'heure 750 fr
N° 1. — 100-125 — 1.325 fr
N° 2. — 125-150 — 1.620 fr

Moulin à meules métalliques.
N° 00. Débit 50-70 lit. à l'heure. 375 fr
N° 1. Débit 200-300 kgs à l'heure 785 fr
N° 2. — 350-400 — 1.025 fr

Moulin combiné avec aplatisseurs.
N° 1. Débit 200-300 kgs à l'heure 1.200 fr
N° 2. — 350-400 — 1.600 fr

Moulin combiné avec aplatisseurs.
N° 1. Débit 200-300 kgs à l'heure 1.200 fr
N° 2. — 350-400 — 1.600 fr

Moulin combiné avec aplatisseurs.
N° 1. Débit 200-300 kgs à l'heure 1.200 fr
N° 2. — 350-400 — 1.600 fr

Moulin combiné avec aplatisseurs.
N° 1. Débit 200-300 kgs à l'heure 1.200 fr
N° 2. — 350-400 — 1.600 fr

Moulin combiné avec aplatisseurs.
N° 1. Débit 200-300 kgs à l'heure 1.200 fr
N° 2. — 350-400 — 1.600 fr

Moulin combiné avec aplatisseurs.
N° 1. Débit 200-300 kgs à l'heure 1.200 fr
N° 2. — 350-400 — 1.600 fr

Moulin combiné avec aplatisseurs.
N° 1. Débit 200-300 kgs à l'heure 1.200 fr
N° 2. — 350-400 — 1.600 fr

Moulin combiné avec aplatisseurs.
N° 1. Débit 200-300 kgs à l'heure 1.200 fr
N° 2. — 350-400 — 1.600 fr

Moulin combiné avec aplatisseurs.
N° 1. Débit 200-300 kgs à l'heure 1.200 fr
N° 2. — 350-400 — 1.600 fr

Moulin combiné avec aplatisseurs.
N° 1. Débit 200-300 kgs à l'heure 1.200 fr
N° 2. — 350-400 — 1.600 fr

Moulin combiné avec aplatisseurs.
N° 1. Débit 200-300 kgs à l'heure 1.200 fr
N° 2. — 350-400 — 1.600 fr